

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BILLERE

L'an deux mille vingt le 23 juin à 18 Heures, le Conseil municipal de Billère s'est réuni en visioconférence via l'application Zoom, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves LALANNE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 16 juin 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16 juin 2020.

Étaient présents : M. LALANNE. M. JACOTTIN. Mme MATHIEU-LESCLAUX. M. CHAVIGNE. Mme PINTO. M. OCHEM. Mme FRANCO. M. MAZODIER. Mme RAYNEAU-PILLER. M. NASSIEU-MAUPAS. M. MONTAUT. M. CABANES. M. DUMONT. M. BALMORI. M. COLLET. Mme LAHERRERE-SOUVIRAA. M. MAUBOULES. Mme FERRER. Mme LOURAU. Mme DE BOISSEZON. Mme GARCIA-ORCAJADA. M. TALAALOUT. Mme WEISS. M. BAYSSAC. Mme LABOURET. Mme AUCLAIR. M. LESCHIUTTA. Mme FLOUS. M. FRETAY. Mme FLEURY BONNE. Mme BOGNARD.

S'étaient fait représenter : M. RIBETTE (qui a donné procuration à M. FRETAY).

Absentes excusées : Mme FOURCADE.

A été nommé secrétaire : M. JACOTTIN

### SEANCE DU MARDI 23 JUIN 2020

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
AFFERENTS	PRESENTS	QUI ONT PRIS PART AU VOTE	Unanimité (Pour : 32)
33	31	32	

N° 2020.06.20

#### **OBJET : DESIGNATION DE DELEGUES AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC – DEVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN (GIP-DSU)**

RAPPORTEUR : Madame PINTO

Le Groupement Intérêt Public – Développement Social et Urbain (GIP-DSU) de l'Agglomération de Pau a pour objet de mettre en place des actions participant à la cohésion sociale, en faveur des populations et quartiers en difficulté de l'agglomération de PAU.

Le cadre d'intervention du GIP-DSU est principalement défini par la loi n°2003 710 du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, modifiée par la loi du 21 février 2014, ainsi que par la politique de cohésion sociale européenne. La loi de finance pour 2019 a prolongé la durée des contrats de ville jusqu'en 2022.

Le GIP-DSU assure les fonctions suivantes :

- Une mission d'animation et de coordination territoriale dans le domaine social et de l'emploi
- Une mission d'ingénierie et de portage des dispositifs contractuels suivants:
  - Le contrat de ville
  - Le programme de réussite éducative
  - La cité Educative Ousse des Bois et Saragosse à Pau
  - Le contrat local d'accompagnement à la scolarité
  - La lutte contre les discriminations et pour l'égalité Femmes – Hommes
  - Les ateliers de jeunes
  - Le Fonds d'aide aux projets collectifs

Pour participer à l'élaboration et à la mise en place de ces projets, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir

- **Désigner** l'élu.e titulaire qui siègera dans les instances du GIP DSU (CA et AG) et son.sa suppléant.e

TITULAIRE	SUPPLEANT
Jacques CABANES	Alexandra PINTO

Fait et délibéré à BILLERE, les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

1. Recours administratif gracieux auprès des services de la Ville de Billère
2. Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau